



STAGE DE DANSE
20 – 22 octobre 2025

Pour inscrire votre enfant au stage de danse, merci de télécharger, remplir et apporter la fiche d'inscription le jour du stage. Nous vous rappelons que sans ce document, nous ne pourrons pas accueillir l'enfant, même si le paiement a déjà été effectué.

Si vous souhaitez régler le stage en espèces, merci de nous en prévenir par email ecole.vortex@gmail.com

Programme :

9h30-11h00 – modern’jazz / comédie musicale

11h15-12h45 - street’jazz

Conditions générales et formulaire d'inscription pour le stage de danse du 20 au 22 octobre 2025

À remettre complété et signé

LE STAGIAIRE :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Adresse postale :

Adresse email :

Numéro de téléphone pour joindre le stagiaire ou le responsable légal du stagiaire (pour les mineurs) au moment du stage :

Nom de l'école de danse, si fréquenté :

FORFAIT NON ADHERENT :	FORFAIT ADHERENT VORTEX :
Forfait 3 jours - 150€ <input type="checkbox"/>	Forfait 3 jours - 130€ <input type="checkbox"/>
Une journée : 50€	Une journée : 50€
20.10 <input type="checkbox"/> ; 21.10 <input type="checkbox"/> ; 22.10 <input type="checkbox"/> ;	20.10 <input type="checkbox"/> ; 21.10 <input type="checkbox"/> ; 22.10 <input type="checkbox"/> ;

POUR LES MINEURS :

Je soussigné(e)..... parents, tuteur légal ou responsable de l'enfant.....

Autorise la participation au stage de mon enfant, organisé par l'association ÉCOLE DE DANSE VORTEX de 20 à 22 octobre 2025

J'autorise également L'ÉCOLE DE DANSE VORTEX et ses représentants de prendre toutes initiatives concernant les soins que devraient recevoir mon enfant en cas de chute, malaise et/ou accident.

En cas d'urgence, merci d'appeler le :

Date et signature obligatoire des parents ou représentants légaux :

CONDITIONS GÉNÉRALES :

1. Le stage est ouvert aux danseurs à partir de 8 ans révolus.
2. Toute personne participant au stage doit remplir un questionnaire de santé (ci-joint).
3. Les élèves de l'école VORTEX sont exemptés de remplir le questionnaire de santé, car déjà signé en début d'année.
4. Il est de la responsabilité de chaque stagiaire de souscrire à une assurance individuelle d'accident.
5. Le professeur et les représentants de l'association ÉCOLE DE DANSE VORTEX se réservent le droit de refuser toute personne qui ne respecterait pas les conditions générales du stage ou qui perturberaient le bon déroulé des cours.
6. Les cours ne sont pas publics.
7. Les stagiaires pourront se changer dans les vestiaires mis à disposition.
8. L'association ÉCOLE DE DANSE VORTEX décline toute responsabilité en cas de perte, de vols ou détérioration d'objets laissés dans les vestiaires.
9. Une tenue appropriée à la danse est obligatoire (cheveux attachés, pas de bijoux etc...). Les chaussures de rechange sont obligatoires pour le street jazz
10. Les stagiaires acceptent que l'association puisse prendre des photos et vidéos pendant le stage et abandonnent leurs droits à l'image.

Tout stage commencé est entièrement dû. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'élève.

Seule l'annulation du stage par l'association ÉCOLE DE DANSE VORTEX, notamment si le nombre d'élèves inscrits n'est pas suffisant pour maintenir une classe donnera lieu à un remboursement.

11. Le nombre de places étant limité pour chaque cours, les inscriptions fonctionnent par ordre d'arrivée des dossiers complets à savoir cette fiche remplie et signée par le stagiaire, les représentants légaux, en cas d'élèves mineurs et du règlement en espèces, par chèque à l'ordre de ÉCOLE DE DANSE VORTEX, soit via HelloAsso.
12. ÉCOLE DE DANSE VORTEX se réserve le droit de limiter l'accès aux classes pour le bon déroulé du stage.
13. Merci de vous présenter 10 min avant le début du cours, tout retard ne sera pas toléré pour le bon déroulé de la classe.

Toute inscription vaut acceptation des présentes conditions générales.

Je soussigné (e)..... déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et l'approuve

Fait à

Le : / /

Signature :